

Extrait du MARSOUIN.ORG

<http://marsouin.telecom-bretagne.eu/spip.php?article130>

Cahier 1-2007.

Création des réseaux de santé et usages du dossier médical partagé.

- Publications / Projets de recherche - AUTOMATE -

Date de mise en ligne : vendredi 26 janvier 2007

Description :

sociologie de l'usage des techniques, dossier médical, réseaux de santé, appropriation des TIC, analyse sociologique qualitative.

MARSOUIN.ORG

Le projet Automate propose une analyse des usages du Dossier Patient Partagé par les professionnels de santé au sein de deux réseaux de santé. Nous avons privilégié une méthode qualitative par entretiens auprès de 32 personnes. Cet article porte plus particulièrement sur la création des deux réseaux et sur les processus d'apprentissage du travail en réseau par les différents professionnels.

ABSTRACT.

The project AUTOMATE studied the uses of a medical record by health care professions within two health assistance networks. We have used a qualitative methodology based on face-to-face interviews. 32 interviews have been analyzed. This article presents more particularly the creation of two health assistance networks and how health care professions train themselves thanks to the system.

Keywords : sociology of the use of technologies, medical record, health networks, appropriation of IC technologies, qualitative sociological analysis.

Article paru dans les cahiers de l'[ARS](#) : Trelu H. (avec la coll. de Le Borgne-Uguen F.) (2006), Création des réseaux de santé et usages du dossier médical partagé, Les cahiers de l'ARS n°3

Introduction.

Les réseaux de santé se construisent sur l'existence de nécessités d'échange et de formation de la part de professionnels de la santé et du social. Outre la nécessité que certains rencontrent à échanger, ces réseaux de santé résultent aussi d'une volonté d'expérimenter de nouvelles façons de travailler. Dans le cadre d'un projet de recherche, nous nous sommes intéressées aux modes d'organisation de deux réseaux de santé en termes de configuration, de relations entre les différents membres et d'outils de communication et de coordination mis en place [1].

En France, la loi du 2 janvier 2002 encourage le décloisonnement du secteur sanitaire et social en incitant les professionnels, les services et les établissements à organiser leurs actions en termes de convention, de coordination, de complémentarité et de continuité de prise en charge. La loi du 4 mars 2002 propose une notion unique, celle des réseaux de santé définis dans un article L 6321-1 du code de la Santé Publique : « Les réseaux de santé ont pour objet de favoriser l'accès aux soins, la coordination, la continuité ou l'interdisciplinarité des prises en charge sanitaires, notamment de celles qui sont spécifiques à certaines populations, pathologies ou activités sanitaires. Ils assurent une prise en charge adaptée aux besoins de la personne tant sur le plan de l'éducation à la santé, de la prévention, du diagnostic que des soins. Ils peuvent participer à des actions de santé publique. Ils procèdent à des actions d'évaluation afin de garantir la qualité de leurs services et prestations [...] ». Les réseaux concernent des domaines d'interventions divers, ils peuvent être centrés sur une pathologie (VIH, cancer, diabète...), sur un moment de la vie (périnatalité, soins palliatifs), sur un comportement (alcoolisme, toxicomanie ; suicide), sur des problèmes sociaux (précarité) ou encore sur des maladies rares (maladie de Creutzfeldt-Jakob). Les deux réseaux étudiés dans le cadre du projet de recherche sont un réseau centré sur les addictions et la précarité et un réseau portant sur le diabète.

Les objectifs du projet AUTOMATE sont de proposer un ensemble d'indicateurs, de méthodes d'évaluation des usages des systèmes d'information développés au sein des réseaux de santé. Par le partenariat avec la société Uni-Médecine, nous nous sommes centrées sur la modification des pratiques de coopération entre professionnels suite à la mise en place d'un Dossier Médical Partagé (DMP) au sein de deux réseaux. Ce système d'information est accessible via un ordinateur et une connexion Internet, plusieurs services peuvent être proposés en dehors du DMP tels une messagerie sécurisée, la télé-expertise, un annuaire...

Après avoir présenté le dispositif de recherche et les problématiques adoptées, l'article porte plus particulièrement sur la création des deux réseaux et sur les logiques de travail mises en oeuvre.

[1] Programme de recherche « Analyse des usages en Télésanté : Organisation d'un réseau, mesure de son appropriation, techniques d'évaluation » nommé AUTOMATE, piloté par Myriam Le Goff-Pronost et financé par le ministère de l'Éducation Nationale, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche, direction technologie.